

TAEHO BARK MINISTRE DU COMMERCE SUD-CORÉEN**TaeHo Bark : « La Corée n'est pas responsable des difficultés des constructeurs automobiles Français »**Par **Richard Hiault** | 19/10 | 07:00**De passage à Bruxelles pour dresser un bilan de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne quatorze mois après son entrée en vigueur, le ministre du Commerce coréen, TaeHo Bark, répond aux accusations de la France sur les constructeurs automobiles coréens.**

Imaginechina



De passage à Bruxelles pour dresser un bilan de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne quatorze mois après son entrée en vigueur, le ministre du Commerce coréen, TaeHo Bark, répond aux accusations de la France sur les constructeurs automobiles coréens.

Quel était le but de votre visite à Bruxelles cette semaine ?

L'accord de libre-échange que nous avons signé avec l'Europe est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2011. L'année dernière, à la même époque, nous avons eu un comité commercial conjoint au niveau ministériel pour évaluer comment s'effectuait la mise en oeuvre de cet accord. Nous avons répété le même exercice cette année. Pour l'heure, aucun problème majeur n'est à déplorer entre l'Union européenne et la Corée même s'il subsiste quelques différences d'appréciation. D'une manière générale, le commerce entre nos deux nations évolue dans la bonne direction. Je dirai même que l'accord de libre-échange est plus favorable à l'Europe qu'à la Corée. Les exportations coréennes vers l'Europe ont baissé alors que les exportations de l'Union européenne vers la Corée ont progressé.

Quels avantages tire la Corée de cet accord de libre-échange ? Quels sont les secteurs de votre économie qui en bénéficient le plus ?

Ce n'est pas aussi simple que cela. Notre motivation la plus importante en faveur de cet

accord est que notre économie domestique avec un produit intérieur brut de 1.000 milliards de dollars, même si elle s'est développée, ne peut plus tellement croître beaucoup plus. Nous devons explorer d'autres marchés. Et l'Union européenne est le plus grand marché au monde. Donc nous pouvons élargir nos opportunités commerciales. C'est l'une des raisons à l'origine de cet accord.

En France, le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, tempête contre l'invasion d'automobiles coréennes, accusant vos constructeurs de dumping social notamment. Que lui répondez-vous ?

Je comprends ses inquiétudes, mais pas ses arguments. En fait, son discours a évolué. Premièrement, je tiens à dire que nous ne pratiquons ni dumping ni n'accordons de quelconques subventions dans le secteur de la construction automobile. Deuxièmement, si vous faites face à une forte hausse invasion de produits coréens, par exemple l'automobile, menaçant votre industrie, vous pouvez prendre des mesures de sauvegarde telles que les définit l'Organisation mondiale du commerce. Mais vous devez démontrer un lien direct de cause à effet. Pour ma part, je n'en vois aucun. Les difficultés des constructeurs automobiles français ne sont pas dues à leurs concurrents coréens. En fait, plus de 53 % des véhicules automobiles coréens importés en France viennent des usines établies en République tchèque, en Slovaquie et en Pologne. Environ 17 % viennent de Turquie et d'Inde. Donc, plus de 70 % des véhicules importés ne viennent pas de Corée du Sud directement. De plus, les prix des automobiles coréennes ne sont pas très éloignés de la moyenne. Ils ne sont pas si bas. La part de marché des constructeurs automobiles coréens en France est d'environ 3 %. Elle n'est que de 5 % dans l'Union européenne. Maintenant, nous attendons quelle sera la position de l'Union européenne sur la demande formelle de la France de mettre en place des mesures de sauvegarde. La réponse de la Commission européenne sera connue dans les tout prochains jours. J'ajouterai cependant que sur les quatorze derniers mois, la France a accru ses exportations vers la Corée tandis que nous avons connu un recul de nos ventes. Nous sommes en déficit commercial avec la France.

Propos recueillis par richard Hiault

Share

Écrit par **Richard HIAULT**

Chef de service

rhiault@lesechos.fr

Tous ses articles

Tous droits réservés - Les Echos 2012